




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-587**

Séance publique du

15 décembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151215- lmc178602-DE-1-1
Date de signature : 17/12/2015
Date de réception : jeudi 17 décembre 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : ACQUISITION FONCIERE DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DES RUES
FRERES PERRET ET GUSTAVE EIFFEL - SUBSTITUTION DU PROPRIÉTAIRE CEDANT.**

Le 15 décembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 09/12/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Abbassia BACHI à Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO à Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Françoise TERME à Madame Sylvaine DI CARO.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Christine BERNARD, Madame Souad HAMMAL, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction du Foncier & Gestion du
Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DÉCEMBRE 2015

Nomenclature : 3.1
Acquisitions

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : ACQUISITION FONCIERE DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DES
RUES FRERES PERRET ET GUSTAVE EIFFEL - SUBSTITUTION DU PROPRIÉTAIRE
CEDANT. - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Communauté du Pays d'Aix a pour objectif la requalification des Rues Gustave Eiffel et Frères Perret sur le Pôle d'Activité d'Aix-En-Provence.

La configuration actuelle de la voirie ne permet pas, à terme, de sécuriser l'ensemble des usagers et nécessite donc des aménagements.

Pour parvenir à obtenir les emprises nécessaires à ces aménagements, il est donc souhaitable de pouvoir récupérer les bandes de recul initialement imposées lors de la réalisation de la ZAC.

Par délibération n° 2013.350 en date du 8 juillet 2013 la Ville a décidé l'acquisition à titre gratuit d'une emprise foncière de 184 m² cédée par la SCI IMMORENTE, en vue de la mise en oeuvre des travaux.

Cependant le terrain concerné a fait l'objet d'une mutation foncière par acte notarié en date du 18 juillet 2014.

Le nouveau propriétaire dénommé SCI PLUME s'est engagé à son tour à céder gratuitement à la Ville ladite emprise cadastrée HP n°732.

En conséquence, je vous demande Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'acquisition à titre gratuit par la Ville d'AIX-EN-PROVENCE de la parcelle cadastrée HP n°732 d'une surface de 184 m².
- **AUTORISER** Mme le Maire ou l'Adjoint délégué au Foncier à signer les actes à intervenir ainsi que toutes les pièces qui en seraient la suite ou la conséquence.

DL.2015-587 - ACQUISITION FONCIERE DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DES
RUES FRERES PERRET ET GUSTAVE EIFFEL - SUBSTITUTION DU PROPRIÉTAIRE
CEDANT. -

Présents et représentés	: 51
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

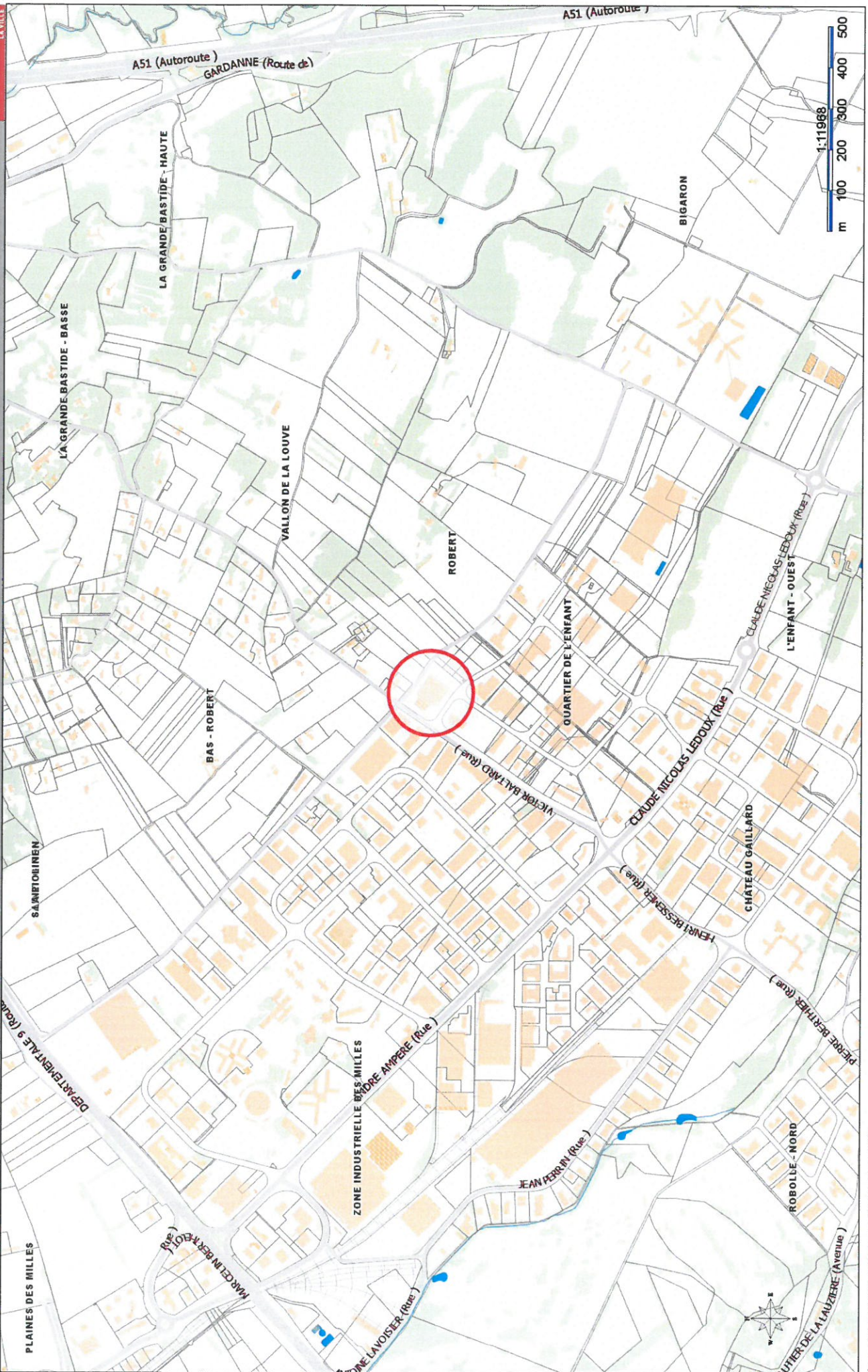
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

Plan de situation



**DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES**
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune : AIX EN PROVENCE (001)
Section : HP
Feuilles(s) : 000 HP 01
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Qualité du plan : P3 ou CP [10 cm]
Date de l'édition : 27/10/2015
Support numérique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 10867B
Document vérifié et numéroté le 27/10/2015

A Aix en Provence 1

Par DEMAY STEPHANE

Inspecteur des finances publiques

Signé

Cachet au service d'origine :

Centre des Impôts foncier de :

Aix en Provence 1

Hôtel des Impôts Foncier

10 avenue de la Cibie

(quartier Saint Jérôme)

13626 Aix en Provence Cedex 1

Téléphone : 04 42 37 54 57

Fax : 04 42 37 53 88

cdif.aix-en-provence-1@dgif.finances.gouv.fr

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par le propriétaire soussigné (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A le

D'après le document d'arpentage dressé

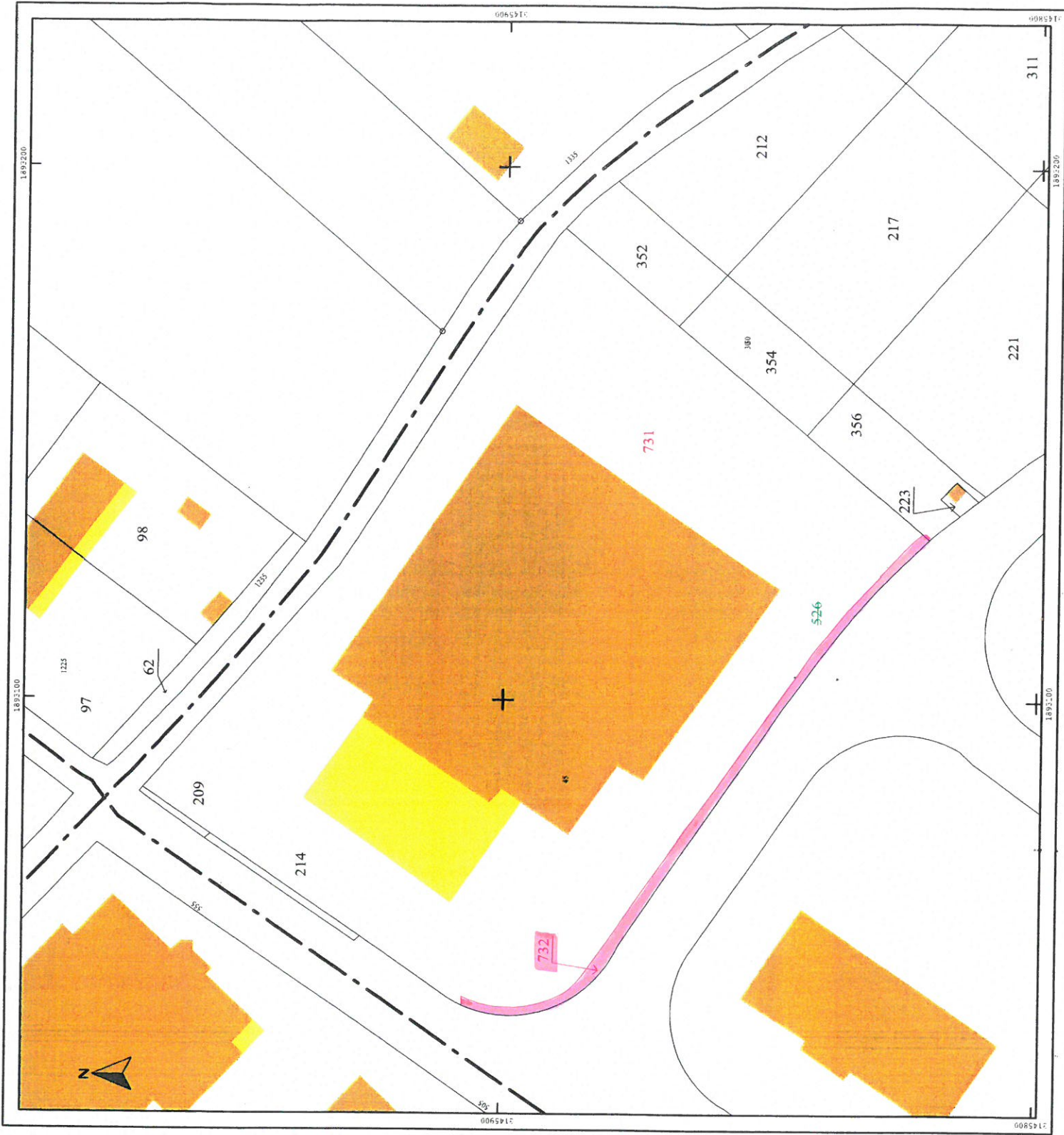
Par bilicki dhombres osmo

(2)

Réf. :

Le

(1) Réviser les indications relatives à la mesure, au bornage, au piquetage ou au plan d'arpentage (plan annexé par voie de mise à jour). Dans la formule B, le géomètre est désigné par son nom, son adresse, son numéro de profession, son adresse, etc...
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur géomètre ou technicien retraité de carrière, etc...)
Le nom et le qualité du signataire si est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant autorisé, notaire, expert, etc...)





BILICKI - DHOMBRES - OSMO
FUZERE - PELORCE
Géomètres Experts
16, Rue Neuve Sainte Catherine
13007 MARSEILLE
Tél : 04.91.542.542 - Fax : 04.91.542.543
E-Mail : marseille@dgema.fr
des Géomètres Experts méditerranéens associés



DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
COMMUNE D'AIX-EN PROVENCE
RUE GUSTAVE EIFFEL
Propriétés PLUME

PARCELLES CADASTREES
SECTION HP N°731-732

PLAN DE DIVISION

Date : Juin 2012
Dossier : 12.3055
Devis : DV 12/06-132L

Echelle : 1/ 500

Terrain	Bureau	Validé
-	LS	A.BILICKI

Historique

indice	date	modification	Terrain	Bureau	Validé
A	08/06/12	Livraison initiale	-	LS	A.BILICKI
B	25/09/12	Calage avec les plans de bornage des lots de la ZAC EIFFEL - Cabinet Rousseau	-	LS	A.BILICKI
C	13/11/15	Mise à jour des nouveaux numéros cadastraux	-	FS	A.BILICKI

Fichier : 12.3055-Division-Calage ZAC-500.dwg

